Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2025 - 10547 - 2019 B 00353 - 848 901 526 - OIKOS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : SASU OIKOS — 232 route de la combe de Savoie — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 73800 LA CHAVANNE

SIRET : 8 4 8 9 0 1 5 2 6 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	42 556	030	41 088	1 468	4 807
	Immobilisations financières* (1)		040	1 054 230	042		1 054 230	1 386 870
	Total I (5)		044	**1 096 786**	048	**41 088**	**1 055 697**	**1 391 677**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	23 160	070		23 160	38 400
		Autres * (3)	072	1 092	074		1 092	8 814
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	401 945	086		401 945	71 564
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	**426 197**	098		**426 197**	**118 778**
	Total général (I + II)		110	**1 522 982**	112	**41 088**	**1 481 894**	**1 510 455**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 353 090	1 353 090
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	13 522	11 658
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**58 497**	**37 280**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**1 425 109**	**1 402 028**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 326	2 981
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 8 104)	172	51 879	31 157
	Comptes courants d'associés	173	1 580	74 289
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**56 785**	**108 427**
	Total général (I + II + III)	180	**1 481 894**	**1 510 455**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 558
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	332 640

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SASU OIKOS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122024 (1)	Exercice N-1 clos le 31122023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue biens		215	214	
	Production vendue services *		217	218	262 261 / 200 420
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	4 875 / 4 411
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**267 136 / 204 831**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	44 002 / 17 493
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 951)		243	244	3 073 / 2 893
	Rémunérations du personnel *			250	80 561 / 84 303
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	60 563 / 49 443
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255	254	4 898 / 8 772
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	268 / 577
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**193 365 / 163 482**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	**73 771 / 41 349**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280	6 100 / 1 600
	Produits exceptionnels			(IV) 290	332 640
	Charges financières			(V) 294	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI) 300	338 104
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	15 910 / 5 669
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	**58 497 / 37 280**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**58 497** 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	2 076
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	18 272
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	330	6 964
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		
	Zone de revitalisation rurales (44 quindecies)		138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		342
	ZFA NG (44 quaterdecies)		345		
	Investissements et souscriptions outre-mer		344		
	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987		
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)		127		
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)		181		
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641		350 1 568
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	**84 241** 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat .				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	**84 241** 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent clos le **31/12/2023** avait une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 481 894 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **605 876** euros et un total **charges** de **547 379** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **58 497** euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels, établis par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements de l'actif immobilisé** : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- **Provisions pour dépréciation d'actif** : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- **Stocks de matières premières** : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- **En cours de production de biens** : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers		1 558,49		1 558,49
Matériel de transport	40 997,36			40 997,36
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 386 869,77		332 640,00	1 054 229,77
TOTAL GENERAL	**1 427 867,13**	**1 558,49**	**332 640,00**	**1 096 785,62**

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers		90,91		90,91
Matériel de transport	36 190,12	4 807,24		40 997,36
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	**36 190,12**	**4 898,15**		**41 088,27**

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 160,00	23 160,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 092,31	1 092,31	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**24 252,31**	**24 252,31**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 326,34	3 326,34		
	Personnel et comptes rattachés	27 833,55	27 833,55		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 282,60	6 282,60		
	Impôts sur les bénéfices	9 166,00	9 166,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 104,00	8 104,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	492,42	492,42		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 580,10	1 580,10		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**56 785,01**	**56 785,01**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 580,10			

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	135 309,00	10,0000	1 353 090,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**135 309,00**	**10,0000**	**1 353 090,00**

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 718**	**1 069**	648	60,62
Dettes fiscales et sociales	**24 183**	**5 781**	18 402	318,3
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**25 900**	**6 850**	19 050	278,1

OÏKOS

Société par actions simplifiée au capital de 1 353 090 €
Siège social : 232 route de la Combe de Savoie, 73800 LA CHAVANNE
848 901 526 RCS CHAMBERY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à		58 497,45 €
- virement de 5 %, soit	2 924,87 €	- 2 924,87 €
au compte "Réserve légale", dont le montant au 31 décembre 2024 de	13 521,74 €	
se trouve ainsi porté à	16 446,61 €	
- le solde de attribué à l'Associé unique à titre de dividendes, éligibles le cas échéant à la réfaction prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, soit 0,41 € par action, avec mise en paiement immédiatement.		55 572,58 €

L'Associé unique prend acte le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

Exercice	Dividendes	Revenus distribués	
		éligibles à la réfaction	non éligibles
31/12/2021	-	-	/
31/12/2022	112 167,15 €	112 167,15 €	/
31/12/2023	35 416,32 €	35 416,32 €	/

Certifié conforme
François DALLIET, Président

